



**RETURN RESPONSES TO /
RETOURNER LES RÉPONSES À:**

Shared Services Canada |
Services partagés Canada
180, rue Kent Street,
13th Floor / 13^e étage
P.O. Box 9808, STN T CSC /
CP 9808, succursale T CSC
Ottawa, Ontario K1G 4A8

Email Address / Courriel:
alain.st-amour@canada.ca

**REQUEST FOR PROPOSAL/ DEMANDE DE
PROPOSITION**

Proposal To: Shared Services Canada
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

Proposition aux: Services partagés Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexées, au(x) prix indiqué(s)

COMMENTS - COMMENTAIRES

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT / CE DOCUMENT CONTIENT DES
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

**ISSUING OFFICE / BUREAU DE
DISTRIBUTION:**

SSC|SPC

Procurement and Vendor Relationships |
Achats et relations avec les fournisseurs
Transformation Initiatives |
Initiatives de transformation

180, rue Kent Street,
13th Floor / 13^{ième} étage
P.O. Box 9808, STN T CSC /
CP 9808, succursale T CSC
Ottawa, Ontario K1G 4A8

Title / Sujet Équipement de production d'insertion et flux de travail du service courrier	
Solicitation No. / Numéro de l'invitation AMENDEMENT 002 PW-19-00860484	Date 13 février, 2019

Client Reference No. / No de référence du client 18 - 76324

Requisition No. / Numéro de la demande 18 - 76324

Preliminary Closing Date – L'invitation préliminaire prend fin – le 5 mars, 2019 at – à 2:00 P.M. Eastern Standard Time (EST)- 14 :00 Heure normale de l'Est (HNE)

Final Closing Date - L'invitation prend fin – le 20 mars, 2019 at – à 2:00 P.M. Eastern Standard Time (EST) - 14 :00 Heure normale de l'Est (HNE)

Address Inquiries to Adresser toutes questions à: Alain St-Amour Procurement and Vendor Relationships	Buyer Id Id de l'acheteur
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------

Telephone No. – N° de téléphone : (613) 293-2923

Email - Courriel alain.st-amour@canada.ca

Delivery required - Livraison exigée See Herein / Voir aux présentes

Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See Herein

Vendor/firm Name and address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur Facsimile No. – N° de télécopieur Telephone No. – N° de téléphone

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) Signature _____ Date _____



La présente modification 002 vise à répondre aux questions. La présente modification entre en vigueur immédiatement et fera partie des documents contractuels.

1- Questions et réponses:

<p>Question 6: Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est la validité de proposition (VP) ou nous fournir plus de détails sur celle-ci? La commande d'équipement, l'installation et la configuration prendront plus d'un mois. Services publics serait-il ouvert à effectuer la VP chez un client « FOURNISSEUR » basé à Québec au lieu de le faire sur son site?</p>
<p>Réponse à la question 6:</p> <ul style="list-style-type: none">• Les contrôles de VP doivent avoir lieu sur le site de SPAC afin de réaliser des essais de bout en bout.• Le Canada fait preuve d'une certaine souplesse en ce qui concerne la limite d'un mois mentionnée dans la DP pour la préparation du contrôle de la VP.
<p>Question 7: Le processus d'attribution après la clôture des soumissions nous laisse perplexes. Pendant la durée de la VP, le fournisseur choisi recevra-t-il un contrat signé avant que la VP commence ou après qu'elle soit terminée?</p>
<p>Réponse à la question 7: Après la fin de la VP, la soumission recevable dont le prix évalué est le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.</p> <p>Se reporter à la DP, PARTIE 4, MÉTHODES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION :</p> <p>ÉTAPE 4 – Validation de proposition (VP) pour la soumission ayant obtenu la note la plus élevée :</p> <p>4.5.1 Le soumissionnaire présentant la soumission conforme sur le plan technique la moins coûteuse (cela est déterminé après l'étape 3 – l'évaluation financière) passera à l'étape de contrôle de la validation de proposition de l'évaluation. L'autorité contractante demandera au soumissionnaire de fournir sa solution proposée pour la démonstration et le contrôle de validité de proposition (VP) lors de l'avis de projet de marché ayant lieu au bureau de la ville de Québec de SPAC avec la participation et l'aide du soumissionnaire.</p>
<p>Question 8: Quel est l'ANS relatif au document qui devra être réimprimé? Le lendemain serait-il acceptable?</p>
<p>Réponse à la question 8: Les délais de livraison des produits exigent que les réimpressions soient effectuées le jour même.</p>
<p>Question 9: Quel est le processus réel pour le document qui sera réimprimé? Les réimpressions sont-elles ajoutées au tirage suivant (à l'aide d'un rouleau préimprimé) ou sont-elles traitées séparément (feuille de coupure préimprimée)?</p>
<p>Réponse à la question 9: Les réimpressions ne sont effectuées qu'avec l'autorisation du client et lors de l'émission de nouvelles données sur l'impression de chèques. Des réimpressions sur papier blanc peuvent être effectuées, au besoin.</p>
<p>Question 10: Nous vous confirmerons le montant annuel relatif aux enveloppes insérées, par année. Nous pouvons lire un volume de 34,3 millions de chèques par année (P.57) et plus loin dans le document, on indique un volume supplémentaire de 19,2 millions de papier blanc par année. (P.57) Veuillez confirmer que le volume inséré dans les deux sites sera d'environ 53,5 millions d'enveloppes par année?</p>
<p>Réponse à la question 10: C'est exact, le total estimé par an sera d'environ 53,5 millions.</p>
<p>Question 11:</p>



Nous pouvons lire à la p. 57 que si un « document de papier blanc a plus de 5 pages, il sera traité séparément et inséré manuellement dans une enveloppe ». Pouvez-vous nous dire si ces documents iront dans une enveloppe plate ou dans un autre type d'enveloppe? Quel est, de façon approximative, le volume mensuel ou annuel et serait-il avantageux pour les Services publics d'automatiser le processus d'insertion?

Réponse à la question 11:

- Oui, ils iront dans une enveloppe plate.
- Le volume annuel est de 32 000 enveloppes.
- Il n'est pas certain que l'automatisation serait avantageuse avec des volumes aussi faibles

Question 12:

Nous souhaitons confirmer que tout l'équipement installé doit être neuf et non usagé ou remis à neuf.

Réponse à la question 12:

Cela est non précisé. L'équipement doit être entretenu et utilisé pendant toute la durée du contrat tout en respectant les niveaux de service.

Question 13:

Est-il possible d'avoir des dessins par conception assistée par ordinateur (CAO) de la salle d'impression et de la salle de courrier (plan d'étage)?

Réponse à la question 13:

La meilleure offre est déjà comprise dans la documentation de la DP.

Question 14:

Le « FOURNISSEUR » demande plus de renseignements sur la couverture d'encre de 10 %. Est-ce par page ou par document? S'agit-il d'un format recto ou d'un format recto verso? Est-ce par pied linéaire? (12 ou 18 pouces)?

Réponse à la question 14:

La couverture d'encre est estimée à 10 % par pied linéaire sur du papier de 18 pouces de largeur. Nous estimons qu'il s'agit de 73,6 millions de pieds d'impression sur du papier de 18 pouces de largeur avec une couverture d'encre de 10 %.

Question 15:

Nous pouvons lire que toutes vos impressions sont faites sur des bandes de papier de 18 pouces et nous comprenons aussi que nous devons être en mesure de composer avec des bandes étroites de 12 pouces. Avez-vous une production utilisant des bandes de papier de moins de 18 pouces? Si oui, quel est le pourcentage de pied linéaire qui sera imprimé sur ce format de papier (document recto ou recto verso)?

Réponse à la question 15:

Le Canada n'exige désormais plus de pouvoir manipuler des rouleaux aussi étroits que 12 pouces.

Question 16:

Services publics serait-il prêt à envisager de remplacer les trous de l'entraîneur à picots (entraînement par roues à picots) ou la méthode à pliage accordéon par du papier préimprimé ordinaire? (configuration rouleau à rouleau)?

Réponse à la question 16:

Les processus actuels exigent des capacités d'entraînement par roues à picots. Le Canada n'est pas disposé à envisager des changements pour le moment.

Question 17:

Services publics s'attend-il à ce que des exigences en matière de couleur soient mises en place à l'avenir? Serait-il avantageux d'avoir une technologie qui peut être mise à niveau sur le terrain sans qu'il soit nécessaire de remplacer l'équipement?

Réponse à la question 17:

Il n'y a actuellement pas d'exigences en matière d'impression couleur. Si le besoin s'en faisait sentir, la technologie pouvant être modernisée sur le terrain serait avantageuse, mais elle n'est pas exigée dans la DP et ne sera pas examinée.

Question 18:

Le « FOURNISSEUR » serait-il autorisé à fusionner des documents dans le même fichier d'impression et à augmenter le tirage du document qui sera imprimé sur le même type de papier?



<p>Réponse à la question 18: Canada est ouvert à la planification du changement visant à fusionner les fichiers, mais uniquement après la mise en œuvre.</p>
<p>Question 19: Le logiciel de conception des flux de travail et des formulaires est mentionné – veuillez apporter des précisions en ce qui concerne les fonctionnalités requises.</p>
<p>Réponse à la question 19: La conception des formulaires est actuellement effectuée sur l'ordinateur central à l'aide d'un logiciel d'un tiers; aucun nouveau logiciel de conception de formulaires n'est actuellement requis. Une troisième copie du logiciel de gestion d'impression, soit installée, soit sur une machine virtuelle, est nécessaire pour mettre à l'essai les imprimantes locales.</p>
<p>Question 20: Le logiciel de composition de documents est mentionné – veuillez apporter des précisions en ce qui concerne les fonctionnalités requises (par exemple, la mise en page est mentionnée, bien qu'il soit également indiqué que la plus grande partie de la composition est effectuée sur l'ordinateur central de SPAC). Dans la section 2.5 (page 45 de 73), 14 améliorations sont énumérées. Y en a-t-il d'autres?</p>
<p>Réponse à la question 20: La manipulation de la mise en page des documents n'est pas une exigence. Les fonctions énumérées à la section 2.5 visent uniquement à améliorer le flux de production. Aucune autre fonction de composition des documents, en dehors de celles indiquées à la section 2.5, n'est requise.</p>
<p>Question 21: Services partagés peut-il ou pourra-t-il fournir une liste détaillée des emplois et des demandes qui définissent la création et la variabilité? (c.-à-d. la taille des pages, le type de données, la conception des formulaires et l'emplacement de l'adresse)</p>
<p>Réponse à la question 21: Tous les fichiers d'impression sont préconçus et sont reçus sous forme de présentations fonctions évoluées (PFE) entièrement composées. La taille des pages et les volumes estimatifs sont indiqués à l'APPENDICE 2 DE L'ANNEXE A.</p>
<p>Question 22: Quel est le nombre minimal d'emplois ou de demandes uniques requis pour réussir la VP?</p>
<p>Réponse à la question 22: La solution proposée par le soumissionnaire doit répondre à toutes les exigences éprouvées.</p>
<p>Se reporter à la DP, PARTIE 4, MÉTHODES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION : 4.5.7 À l'issue de la période d'essai de quinze (15) jours ouvrables, si la solution proposée ne respecte pas l'une des exigences obligatoires qui ont été mises à l'essai, la soumission sera déclarée non recevable. Si tel était le cas, le soumissionnaire retirerait sa solution du site de mise à l'essai et le Canada inviterait le soumissionnaire ayant obtenu le deuxième résultat le plus élevé pour sa soumission recevable à participer à l'étape de mise à l'essai et d'évaluation de la validation de la proposition.</p>
<p>Question 23: Si la proposition est acceptée, quel est le nombre minimal d'emplois ou de demandes uniques requis pour achever la mise en œuvre?</p>
<p>Réponse à la question 23: Tous les emplois et demandes uniques existants sont requis pour achever la mise en œuvre. SPAC produit actuellement 85 modèles différents de formulaires pour 5 clients distincts.</p>
<p>Question 24: De combien de sources différentes nos systèmes s'attendent-ils à recevoir et à intégrer des données?</p>
<p>Réponse à la question 24: Deux; les deux sont des environnements de l'ordinateur central.</p>
<p>Question 25: Après la mise en œuvre et la formation, les Services partagés assumeront-ils des modifications futures au code ou aux scripts ou s'attendent-ils à ce que le « FOURNISSEUR » le fasse?</p>
<p>Réponse à la question 25:</p>



<p>Les coûts relatifs aux modifications de codes ou de scripts demandées par SPAC seront pris en charge par SPAC ou par le client du produit. L'analyse, le codage et la mise en œuvre de la solution seront effectués par le fournisseur.</p>
<p>Question 26: En supposant qu'un accord de non-divulgation conjoint soit en place et entièrement appliqué, Services partagés sera-t-il en mesure de fournir des échantillons de données représentatifs au « FOURNISSEUR » aux fins d'utilisation et de codage hors ligne et hors site?</p>
<p>Réponse à la question 26: Oui, SPC, ou SPAC, fournira les données d'essai pertinentes aux fins d'utilisation hors ligne et hors site.</p>
<p>Question 27: Service Canada fournira-t-il, possédera-t-il et appuiera-t-il les logiciels (matériels ou virtuels) et les environnements requis pour la mise en œuvre et le soutien continu, y compris les mises à jour des applications et des systèmes d'exploitation?</p>
<p>Réponse à la question 27: Non, la propriété et le soutien continu des serveurs d'impression, des logiciels d'impression et de tout logiciel d'un tiers requis installés sur le matériel du fournisseur seront la responsabilité du fournisseur.</p>
<p>Question 28: L'engagement suivant exige-t-il un soutien logiciel sur place de la part du « FOURNISSEUR »?</p>
<p>Réponse à la question 28: Oui, un soutien sur place sera nécessaire. Un soutien hors site peut être acceptable à la suite d'une évaluation de la sécurité effectuée par le gouvernement du Canada.</p>
<p>Question 29: L'accès à distance à l'environnement peut-il être accordé aux employés du « FOURNISSEUR » pour la mise en œuvre initiale du logiciel?</p>
<p>Réponse à la question 29: L'accès à distance peut être accordé pour les travaux de mise en service de l'équipement, mais il devra être retiré avant d'amorcer le travail avec les données de production. Un soutien hors site après la mise en place peut être acceptable à la suite d'une évaluation de la sécurité effectuée par le gouvernement du Canada.</p>
<p>Question 30: Service Canada fournira-t-il, possédera-t-il et appuiera-t-il les logiciels (matériels ou virtuels) et les environnements requis pour la mise en œuvre et le soutien continu, y compris les mises à jour des applications et des systèmes d'exploitation?</p>
<p>Réponse à la question 30: Non, toute la technologie mentionnée ci-dessus doit être fournie par le fournisseur.</p>
<p>Question 31: L'engagement suivant exige-t-il un soutien logiciel sur place de la part du « FOURNISSEUR »?</p>
<p>Réponse à la question 31: Aucun engagement n'a été trouvé.</p>
<p>Question 32: Si la proposition est octroyée, Service Canada s'engagera-t-il à tenir une séance de découverte et de conception qui traitera de toute la portée de la mise en œuvre, du codage, de la formation et de l'acceptation globale et qui documentera ces derniers, y compris les intervenants de Services publics ayant un pouvoir d'examen et d'approbation?</p>
<p>Oui, le Canada s'engagera à tenir une séance de découverte et de conception</p>
<p>Question 33: Y aura-t-il des exigences relatives à des services de gestion de projet fournies par le « FOURNISSEUR » ou Service Canada fournira-t-il un gestionnaire de projet (en supposant que le « FOURNISSEUR » sera propriétaire du projet)?</p>
<p>Réponse à la question 33: Oui, le fournisseur sera propriétaire du projet relativement à sa mise en service et à sa mise en œuvre. Le Canada gèrera le projet en ce qui concerne la VP et les essais d'acceptation.</p>



Question 34:

Quelle méthodologie de gestion de projet le client utilise-t-il en général et s'attend-il à ce que le « FOURNISSEUR » l'utilise et la respecte?

Réponse à la question 34:

Le client est souple et disposé à travailler avec la méthodologie de gestion de projet du fournisseur, et ce, en suivant les meilleures pratiques du « Project Management Institute (PMI) » et du « Project Management Body of Knowledge (PMBOK) ».

2- Avenant à la DDP :

A : Appendice 1 : Exigences des flux de travaux d'impression, d'insertion et d'expédition du courrier de SPAC

Effacer :

La plupart des encarts sont insérés à raison d'un pour un, soit un de chaque encart requis dans chaque enveloppe. Il existe un produit spécial qui nécessite la possibilité d'insérer plusieurs encarts dans des enveloppes spécifiques, sur la base des marques de ROM. Le service exige la possibilité d'ajouter d'un (1) à six (6) encarts (cartes de 3 ½ pouces x 7 pouces) à n'importe quelle enveloppe donnée, selon les marques de ROM qui seront ajoutées par le client. Le produit est imprimé quotidiennement, avec une moyenne de 750 cartes du prestataire par jour. Le volume annuel est d'environ 185 000 cartes insérées.

Remplacer par :

Il existe un produit particulier qui nécessite une fonction de mise en correspondance des cartes. Dans le cadre du processus d'insertion, des cartes de 3 ½ pouces x 7 pouces sont empilées dans le magasin d'alimentation et appariées aux documents imprimés entrants, selon les marques de ROM. Les marques de ROM des documents entrants et des cartes dans le magasin d'alimentation seront dans le même ordre. Sept (7) différents modèles de marques de ROM sont utilisés, et l'ordre de ces derniers se recycle autant de fois que nécessaire, selon le nombre de documents.

Le processus est de numériser les marques de ROM du document original, et le faire correspondre à celles sur les cartes. Chaque document nécessitera qu'une (1) à six (6) cartes soient ajoutées et insérées dans la même enveloppe. Les cartes ayant les mêmes marques de ROM seront ajoutées au document, jusqu'à ce que toutes les cartes correspondantes aient été traitées et qu'une carte subséquente ait un modèle de marques de ROM différent. À ce moment-là, le document, les cartes et tout encart requis seront insérés dans une enveloppe et le prochain document sera traité. L'équipe d'insertion s'arrêtera et avisera l'opérateur lorsqu'un document ou une carte n'a pas d'exemplaire correspondant.

Le produit est imprimé quotidiennement, avec une moyenne de 750 cartes du prestataire par jour. Le volume annuel est d'environ 185 000 cartes insérées.

Toutes les autres modalités et conditions demeurent inchangées